sdem50

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche





©SDEM50 - Signature des nouveaux contrats de concession d'électricité

Sommaire

- L'édito du Président **...p3**
- Les faits marquants en 2019 **...p4**
- L'organisation du SDEM50 **...p6**
- Les domaines d'actions du SDEM50 **...p14**
- Les indicateurs économiques et financiers **...p34**
- L'information et la Communication **...p38**

Ils nous ont soutenus en 2020...

RÉGION NORMANDIE

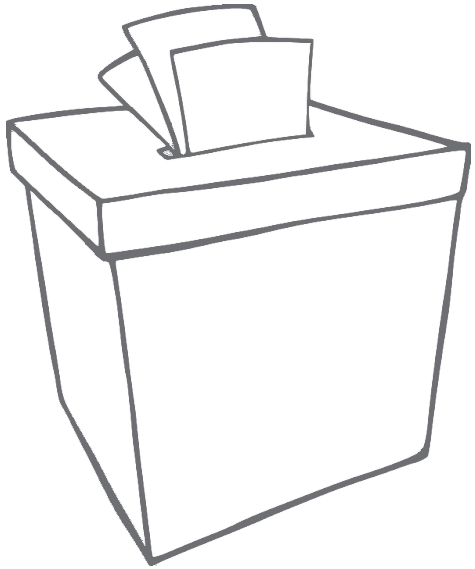
LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les 70 nouveaux membres du Comité Syndical se sont réunis, le jeudi 15 octobre 2020 au Conseil Départemental de la Manche pour élire le Président du SDEM50.

Jean-Claude BRAUD succède à Nadège BESNIER à la tête du SDEM50.





L'Édito du Président

Le moment est venu de vous présenter le rapport d'activité 2020 du syndicat, comme nous le faisons chaque année. L'année 2020 a été marquée à mes yeux pour notre syndicat par trois moments principaux :

- Le premier en mars avec l'apparition de l'épidémie de covid-19 et ses contraintes nécessitant à notre personnel de s'adapter à cette crise afin de permettre au mieux à nos prestataires de poursuivre leurs activités, malgré tout réduite !
- Le deuxième en juillet avec la signature du nouveau contrat de concession d'électricité après 18 mois de négociation entre ENEDIS, EDF, EDF-SEI et le SDEM50 ; contrat rentrant en application au 1er janvier 2021.
- Le troisième en octobre avec la mise en place de la nouvelle gouvernance du syndicat que vous trouverez dans le détail de ce rapport.

Je profite de ce temps de parole pour renouveler mes remerciements à Madame Nadège BERSNIER pour le travail accompli depuis neuf années à la Présidence du SDEM50.

Vous pourrez découvrir à la lecture de ce rapport d'activité les interventions multiples de notre syndicat, les réseaux d'énergie restant le cœur de notre métier et mobilisant une part très importante du budget. Depuis une décennie le syndicat propose également de nouvelles compétences à nos adhérents, innove et développe celles-ci dans le cadre des énergies renouvelables et de la transition énergétique qui nous concerne tous. Le syndicat se doit également d'apporter son soutien à la sensibilisation de nos jeunes en matière d'économie d'énergie, de chauffage et d'eau. Notre animateur intervient avec succès dans les écoles primaires dans le cadre du programme WATTY détaillé dans ce rapport.

En conclusion, je remercie vivement les équipes du SDEM50 (à ce jour 43 agents) ainsi que l'ensemble des élus qui m'accompagnent dans la prise de décisions, pour permettre à notre syndicat d'être force de proposition dans les innovations en matière d'énergie renouvelable, de transition énergétique et écologique.

Très bonne lecture à toutes et tous.

Le Président,
Jean-Claude BRAUD



Janvier | # Février

▸ **Inauguration des panneaux photovoltaïques** installés sur l'école primaire des Moitiers d'Allonne dont la production moyenne annuelle du projet est estimée à 40 000 kWh. Ce projet était la 4ème installation photovoltaïque réalisée par le Syndicat.

▸ Débat d'**orientation budgétaire**.

▸ Fin des travaux d'**effacement des réseaux électriques et d'éclairage public**, sur la commune de GrandParigny, dans le cadre de la transformation du secteur des écoles, de la mairie et de la salle culturelle pour un montant de 180 000€ HT.

▸ **Rencontre du Président de la Région Normandie, Hervé MORIN,** dans le cadre de la conférence des Présidents du Territoire d'Énergie Normandie.

Mars | # Avril

▸ Le SDEM50 a accompagné la commune de Baupte dans son **projet de construction du lotissement à vocation sociale** « Les Pommiers », en procédant à une extension collective du réseau électrique, ainsi qu'à des travaux d'éclairage public.

▸ Le **confinement** de mars 2020, relatif au coronavirus, a eu des répercutions significatives sur l'activité des travaux du syndicat. Dès le 17 mars, le SDEM50 a dû adapter ses activités et veiller à assurer ses missions prioritaires pour répondre aux directives gouvernementales, protéger ses agents, les élus et agents des collectivités membres, les personnels des entreprises et fournisseurs travaillant pour le compte du syndicat. Dès le premier confinement, la quasi-totalité des agents a pu poursuivre son activité en télétravail grâce notamment aux outils d'accès au réseau à distance.





Mai | # Juin

▸ Depuis mai 2020, **les conditions d'utilisation du service e-charge50 ont évolué** avec la suppression de l'application mobile, la modification des conditions générales d'utilisation et la mise en place d'une plateforme de paiement par carte bancaire accessible par le portail www.e-charge50.fr pour les non-abonnés en remplacement du serveur vocal interactif.

▸ Vote du **budget primitif** pour 2020 : 28 millions d'euros d'investissement.

▸ Suite à l'arrêté préfectoral, portant modifications des statuts du SDEM50 de juin 2020, **les EPCI à fiscalité propre peuvent à présent devenir membres du syndicat**.

▸ Réception de chantier sur la commune de Rampan pour les **travaux d'effacement des réseaux** qui ont concerné le bourg de la commune ainsi que les écoles.

Été

▸ Signé le 25 avril 1994 pour une durée de 30 ans, le **contrat de concession d'électricité** a été renouvelé avant son terme du fait d'un nouveau modèle de contrat négocié au niveau national le 7 juillet 2020, après 18 mois de négociation entre ENEDIS, le SDEM50 EDF & EDF-SEI. Ces deux nouveaux contrats (pour la Manche & Chausey), co-construits par les 3 signataires, adaptés aux réalités locales du Département, visent à améliorer la performance du service public de l'électricité en tenant compte de la Transition Énergétique. Ces nouveaux contrats renforcent les relations SDEM50-concessionnaires, garantissant une meilleure coordination en particulier en matière d'investissement, une vision partagée du devenir de nos infrastructures électriques et le maintien d'une relation client de qualité au bénéfice de tous les usagers.





Septembre | # Octobre

▸ Suite aux élections municipales 2020, les 558 délégués (désignés par leur collectivité) des 11 collèges territoriaux se sont réunis pour élire leurs 70 représentants au Comité syndical du syndicat, pour le mandat 2020-2026. Ainsi **Jean-Claude BRAUD succède à Nadège BESNIER** à la tête du SDEM50.

▸ Inauguration des **panneaux photovoltaïques** installés sur les communes de Brix, Bricquebec en Cotentin et Coutances.

▸ Fin des travaux d'**effacement des réseaux électriques et d'éclairage public** sur la commune d'Azeville pour un montant total de 380 000€ HT.

▸ **1er accompagnement du syndicat dans la démarche Watty à l'école** afin de sensibiliser les 496 élèves de la commune de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

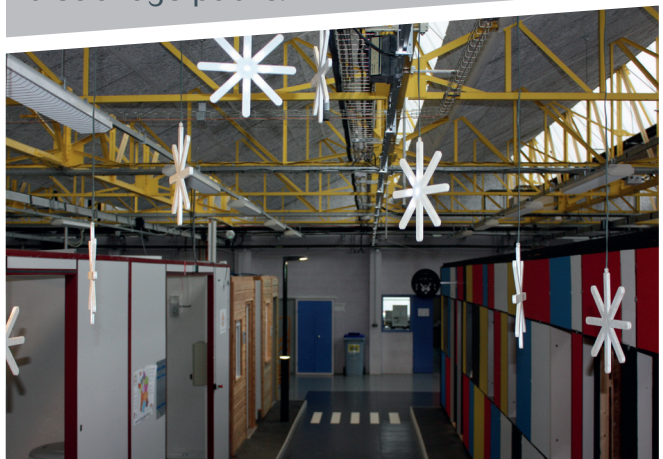
Novembre | # Décembre

▸ Suite à la demande de la commune de Torigny les villes, le SDEM50 a installé sa **132ème borne de son réseau e-charge50** afin de renforcer le maillage existant, place de l'Orangerie. Ce fût la 1ère borne installée dans le cadre du nouveau déploiement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.

▸ Remplacement des bornes de Saint-Quentin-Sur-Le-Homme & de Guilberville par des **bornes de puissance maximale de 100kVA** afin d'améliorer le service e-charge50.

▸ **9ème Conférence Départementale**, portant sur le programme prévisionnel des investissements envisagés sur le réseau de distribution d'électricité.

▸ Afin de **former les futurs professionnels qui travailleront sur les réseaux électriques et d'éclairage public**, le SDEM50 a travaillé étroitement avec les lycées professionnels de la Manche en mettant gratuitement à disposition du matériel électrique et d'éclairage public.



Le SDEM50

414 communes adhérentes & 1 communauté de communes (comprenant **27** communes), soit 99% des communes du département.

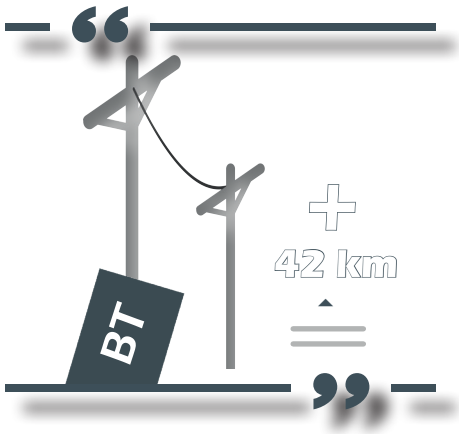
248 608 usagers du service public d'électricité.

380 477 habitants *(pop. municipale)*.

25 communes adhérentes à la compétence gaz.

6 473 usagers du service public de gaz.





Les Réseaux

9 498 km de réseau moyenne tension (HTA), dont 31% en souterrain.

10 148 km de réseau basse tension (BT) dont 36% en souterrain et 1 072 km en fils nus.

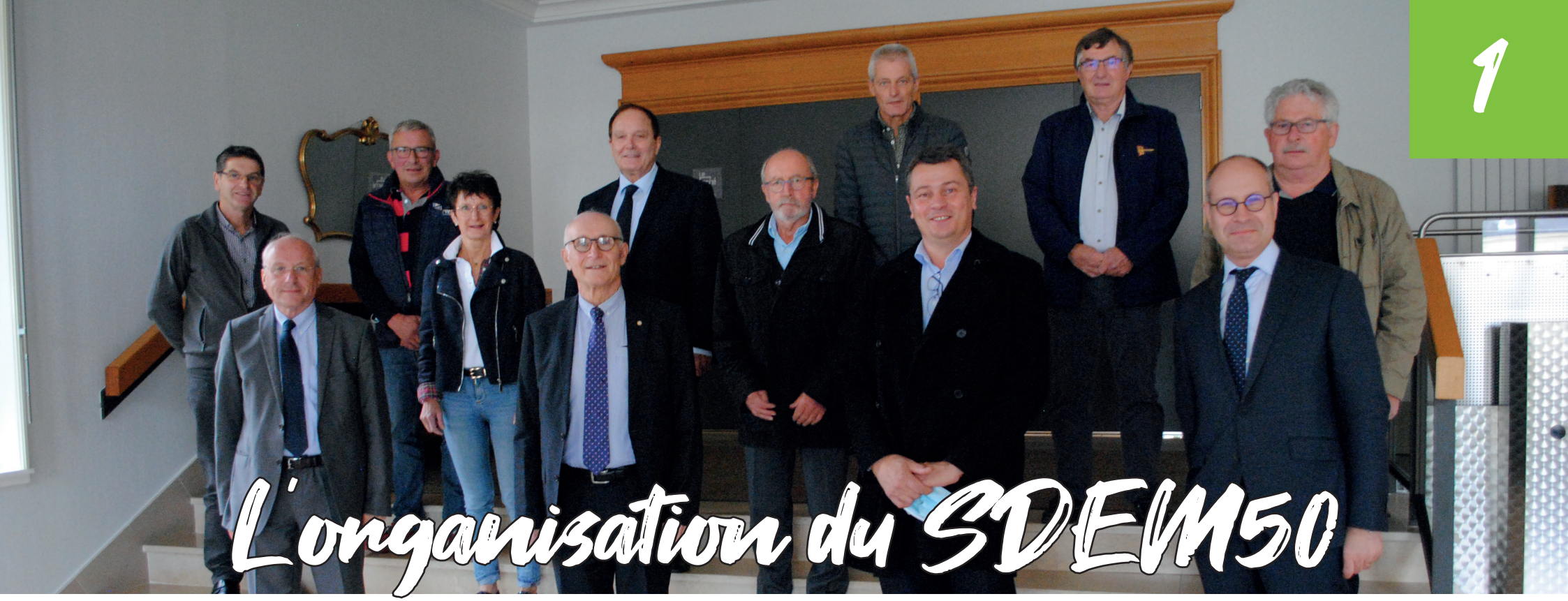
12 333 postes de transformation HTA.

3 572 installations de production d'électricité sur le territoire en 2020 dont 98% de photovoltaïque.

305 km de canalisations de gaz.

1 086 km de réseau d'éclairage public.

132 bornes de recharge pour véhicules électriques.

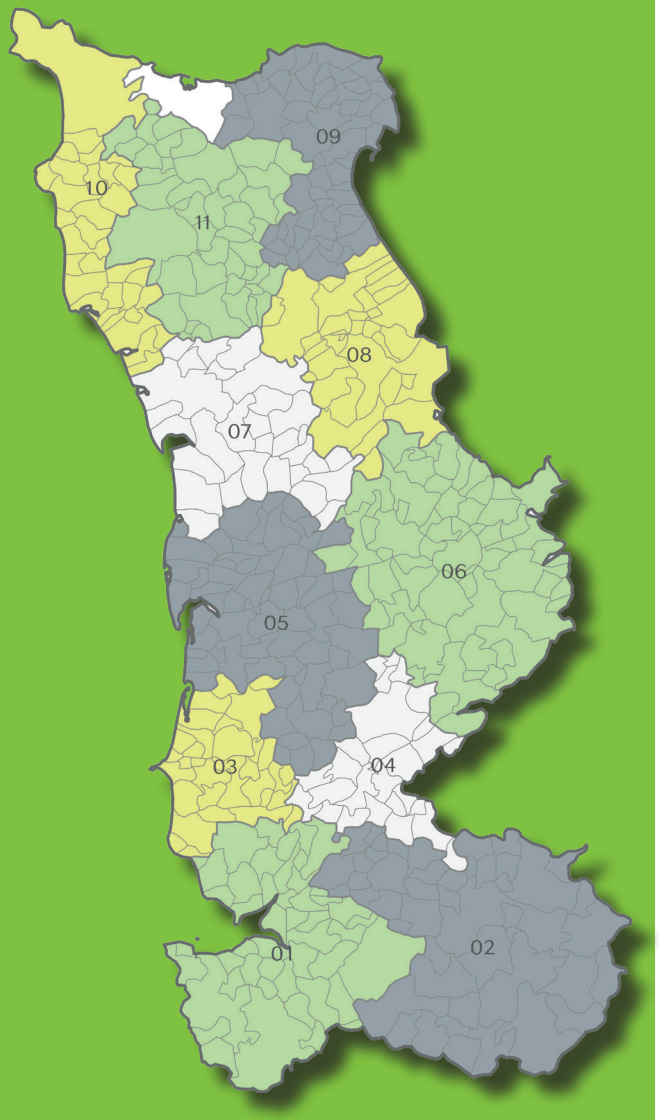


1

L'organisation du SDEM50

- Les Instances du Syndicat,
- Les Ressources Humaines.

Les Instances du Syndicat



| RÉPARTITION DES SECTEURS D'ÉNERGIES

Le Bureau Syndical

23 membres composent le Bureau. Il est composé de 1 Président, 11 Vice-Présidents (1 par secteur d'énergies) et 11 suppléants. Le Bureau Syndical est chargé d'assister le Président dans la gestion du syndicat et peut exercer, par délégation du Comité Syndical, certaines prérogatives.

Jean-Claude BRAUD, Président
Alain BRIERE, 1er Vice-président | Secteur 3
Lionnel LEPOURRY, 2ème Vice-président | Secteur 8
Olivier NOCQUET, 3ème Vice-président | Secteur 1
Alain LECHEVALIER, 4ème Vice-président | Secteur 10
Jacky VAYER, 5ème Vice-président | Secteur 5
Roland MARESCQ, 6ème Vice-président | Secteur 7
Marie-Pierre FAUVEL, 7ème Vice-président | Secteur 6
Fabrice DESPREZ, 8ème Vice-président | Secteur 11
Jacques LECOQ, 9ème Vice-président | Secteur 9
Richard HERPIN, 10ème Vice-président | Secteur 2
Daniel VESVAL, 11ème Vice-président | Secteur 4

Coralie ANGOT • Alban ERACLAS • Justin DIKSON • Pascal RENOUF • Claude HENNEQUIN • Alain LENESLEY • Guy PAREY • Carles DUPONT • Gilbert DOUCET • Bruno SANSON • Christophe LELIEVRE

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical du SDEM50 est composé de 70 délégués. Le Comité élit le Président, les Vice-présidents et les membres du Bureau. Il administre le syndicat et vote le budget.

www.sdem50.fr/gouvernance



Jean-Claude BRAUD
Président
Saint-Pierre-de-Semilly | S6



Alain BRIÈRE
1er Vice-Président
Jullouville | S3



Lionnel LEPOURRY
2ème Vice-Président
Terre-et-Marais | S8



Olivier NOCQUET
3ème Vice-Président
Le Val-Saint-Père | S1



Alain LECHEVALIER
4ème Vice-Président
Les Moitiers d'Allonne | S10



Jacky VAYER
5ème Vice-Président
Blainville-sur-mer | S5



Roland MARESCQ
6ème Vice-Président
Lessay | S7



Marie-Pierre FAUVEL
7ème Vice-Présidente
Saint-Jean-d'Elle | S6



Fabrice DESPREZ
8ème Vice-Président
Yvetôt-Bocage | S11



Jacques LECOQ
9ème Vice-Président
Valcanville | S9



Richard HERPIN
10ème Vice-Président
Le Grand-Celland | S2



Daniel VESVAL
11ème Vice-Président
Fleury | S4



Coralie ANGOT
Suppléante au Bureau Syndical
Isigny le Buat | S1



Bernard DECOENE
Membre du Comité Syndical
Poilley | S1



Thierry GLORIEUX
Membre du Comité Syndical
Saint Jean le Thomas | S1



Valérie NOUVEL
Membre du Comité Syndical
Saint Quentin sur le Homme | S1



Raynald PIQUET
Membre du Comité Syndical
Ducey les Chéris | S1



Sandrine POULET
Membre du Comité Syndical
Vains | S1



Pierre PROD'HOMME
Membre du Comité Syndical
Saint-James | S1



Mickaël ROGER
Membre du Comité Syndical
Bacilly | S1



Jean-Paul BRIONNE
Membre du Comité Syndical
St Clément Rancoudray | S2



Gilles DELAFOSSE
Membre du Comité Syndical
Sourdeval | S2



Alban ERACLAS
Suppléant au Bureau Syndical
Saint-Hilaire-du-Harcouet | S2



Patrice GARNIER
Membre du Comité Syndical
Grandparigny | S2



Jean-Vital HAMARD
Membre du Comité Syndical
St Georges de Livoye | S2



Serge HEURTIER-GUEGUEN
Membre du Comité Syndical
Le Teilleul | S2



Patrick BOSQUET
Membre du Comité Syndical
Bricqueville sur Mer | S3



Jean-Charles BOSSARD
Membre du Comité Syndical
Bréhal | S3



Justin DICKSON
Suppléant au Bureau Syndical
Carolles | S3



Isabelle LE SAINT
Membre du Comité Syndical
Saint Pair sur Mer | S3



Patricia LECOMTE
Membre du Comité Syndical
Le Loreur | S3



Nelly LELIÈVRE
Membre du Comité Syndical
Saint Jean des Champs | S3



Patrick NIOBEY
Membre du Comité Syndical
Longueville | S3



Jean-Patrick AUDOUX
Membre du Comité Syndical
Montabot | S4



Pascal RENOUF
Suppléant au Bureau Syndical
La Haye-Bellefond | S4



Jacky BIDOT
Membre du Comité Syndical
Gavray sur Sienne | S5



Emmanuelle BOUILLON
Membre du Comité Syndical
Saint Sauveur Villages | S5



Pascal GERVAISE
Membre du Comité Syndical
Montpinchon | S5



Hubert GUILLOTTE
Membre du Comité Syndical
Agon-Coutainville | S5



Claude HENNEQUIN
Suppléant au Bureau Syndical
Saint Denis le Vetu | S5



Patrick LEBOUTEILLER
Membre du Comité Syndical
Quettreville sur sienne | S5



Daniel LEFRANC
Membre du Comité Syndical
Ouville | S5



Jacques CIROU
Membre du Comité Syndical
Moyon Villages | S6



Samuel CULLERON
Membre du Comité Syndical
Moyon Villages | S6



Jean-Charles ENOT
Membre du Comité Syndical
Agneaux | S6



Louis JANNIÈRE
Membre du Comité Syndical
Domjean | S6



Pascal LANGLOIS
Membre du Comité Syndical
La Meauffe | S6



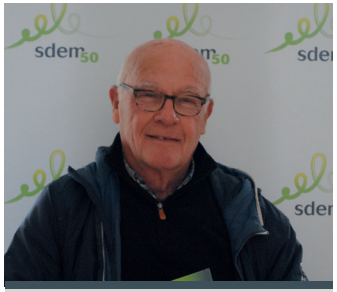
Jean-Claude LEGRAVEREND
Membre du Comité Syndical
Marigny le Lozon | S6



Alain LENESLEY
Suppléant au Bureau Syndical
Condé-sur-Vire | S6



Régis LIEGEARD
Membre du Comité Syndical
Rampan | S6



Guy CLOSET
Membre du Comité Syndical
Bretteville sur Ay | S7



Guy PAREY
Suppléant au Bureau Syndical
Périers | S7



Alain YVON
Membre du Comité Syndical
Montsenelle | S7



Carles DUPONT
Suppléant au Bureau Syndical
Beuzeville la Bastille | S8



Hubert ENOT
Membre du Comité Syndical
Blosville | S8



Hubert LHONNEUR
Membre du Comité Syndical
Carentan les Marais | S8



Bruno SANSON
Suppléant au Bureau Syndical
Sotteville | S10



Hélène BESNARD
Membre du Comité Syndical
Bricquebec en Cotentin | S11



Christian FAUDEMER
Membre du Comité Syndical
Rauville la Place | S11



Dominique FLAMBARD
Membre du Comité Syndical
Rocheville | S11



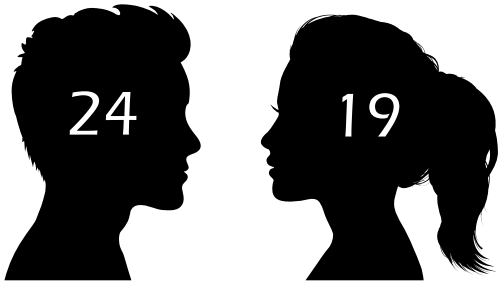
Vincent KRESSMANN
Membre du Comité Syndical
Hauteville Bocage | S11



Christophe LELIÈVRE
Suppléant au Bureau Syndical
Sideville | S11

Les Ressources Humaines





Le Soutien à l'apprentissage

Le syndicat accueille chaque année, un étudiant en licence professionnelle Efficacité Énergétique du Bâtiment, en partenariat avec l'IUT de Cherbourg-Manche, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, pour apprendre le métier de Conseiller en Énergie Partagé au sein du Service Énergies.

Mouvements du personnel 2020

Arrivées

Olivier LEVAVASSEUR, Reponsable Ressources Humaines et Assemblées
Nicolas REQUIER, Apprenti au pôle Énergies

Organigramme du Syndicat au 01/09/2021

Communication
RESPONSABLE | Lise BOURDON

Président
Jean-Claude BRAUD

Directeur Général
Pascal DEBOISLOREY

Directeur Général - Adjoint
David PIEDAGNEL

Assistante de Direction et des Élus
Nathalie BONJOUR

Chargé de Mission Gaz Naturel & Renouvelables
Hervé LE SAINT

43 agents

Directeur Technique
David PIEDAGNEL

SIG
Sébastien VORON

Pôle Travaux neufs

RESPONSABLE | Christophe LABANSAT

Technique
Antoine BARBEDETTE
Hugues CHRETIEN
Caroline COYAC
Nicolas GAUTIER
Yann LE BIHAN
Lucile LEMALE

Suivi administratif
Frédérique BINIGUER
Nicole PICOT
Mélina BOUILLIE

Pôle gestion-maintenance éclairage public & bornes de recharge

RESPONSABLE | Frédéric BLOSSE
Adjoint : Sylvère ÉNÉE

Suivi administratif
Hélène RUDL CHALENDE
Claudine WOLFF

Technique
Mathieu LEMONCHOIS
x

Pôle Énergies

RESPONSABLE | Michel RAULT

Suivi administratif
Virginie LEGRAND

Animations
Gilles MARIN

Technique
Louis BRETON
Antoine GRANDIN
François HERPIN

Pierre LECARDONNEL
Valérie MARTIN
Nicolas REQUIER
Étienne TRÉOL

Pôles Administratifs

Commande Publique et Juridique

RESPONSABLE | John RAULT

Clara MICHEL

Finances

RESPONSABLE | Delphine LOYANT
Adjointe : Sandrine GERVAISE

Karine FRANCOISE
Carole LAUNAY
Jean-Baptiste LETOMBE
Christine LEVEZIEL

Ressources Humaines, et Assemblées

RESPONSABLE | Olivier LEVAVASSEUR

Ressources Humaines
Magali BOUSSER

Assemblées
Sabrina BUKIN-SIMON

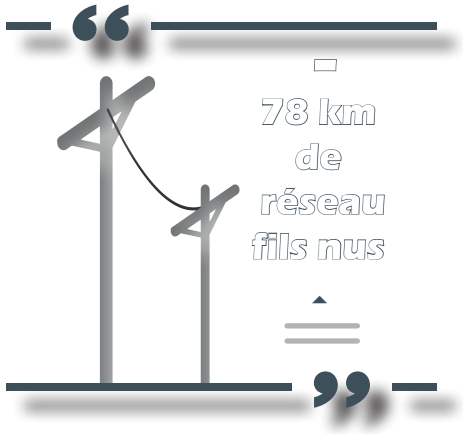
Travaux réalisés en 2020

36 postes de distribution créés ou adaptés aux charges.

19 km de réseau moyenne tension (HTA) construits dont 69% en souterrain.

101 km de réseau basse tension (BT) construits dont 45% en souterrain.

95 km de réseau basse tension remplacés dont 82% de fils nus.



évolution
des fils nus

2018 : **1 256 km**

2019 : **1 143 km**

2020 : **1 072 km**



2

Les Domaines d'actions du SDEM50

- La distribution publique d'énergies (électricité & gaz),
- Les Travaux effectués par le SDEM50 sur le réseau,
- Les activités complémentaires.

Réalisé par le SDEM50, ce contrôle fait l'objet d'un rapport annuel consultable sur le site internet du syndicat.

www.sdem50.fr/controle

La Distribution Publique d'Énergies

Missions de Contrôle



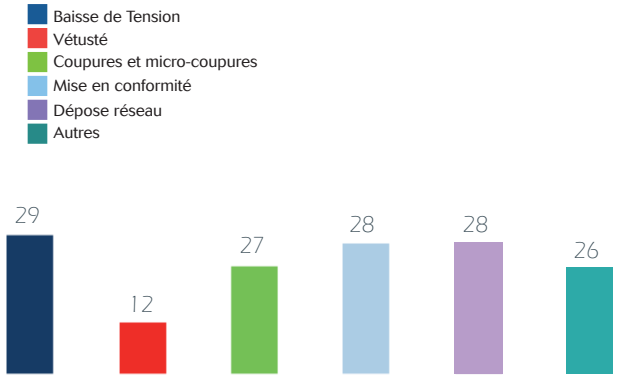
La qualité du service public de l'électricité

Le SDEM50 a confié en 1994, l'exploitation du réseau public d'électricité à Enedis. Une des missions du SDEM50 consiste à contrôler quotidiennement **le respect du cahier des charges du service public de l'électricité** par le distributeur.

Par ailleurs, une fois par an, le SDEM50 exerce un contrôle approfondi du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle, un rapport est établi et validé par le Comité Syndical.

Le contrôle des travaux prévus par Enedis est un travail au quotidien effectué par le SDEM50. En 2020, **le syndicat a vérifié 234 projets présentés par le concessionnaire.**

« Le **Code de l'Énergie** fixe les niveaux de qualité attendus pour le réseau public de distribution d'électricité. Ces textes concernent la **Tenue de Tension** et la **Continuité d'Alimentation** *(temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année).* »



Les Réclamations 2020

Les réclamations

Les services du syndicat analysent également les réclamations qui lui sont transmises par les élus et les usagers du réseau d'électricité.

Le SDEM50 a traité **150 réclamations** en 2020.

La Tenue de Tension

0,8% de clients étaient mal alimentés en tenue de tension sur le territoire du SDEM50.

La tension chez un usager alimenté en monophasé doit être de 230 volts et de 400 volts pour un usager en triphasé. La tolérance maximale admissible est de ±10%. Au-delà de cette plage, l'usager est considéré comme un Client Mal Alimenté (CMA). Un département est considéré comme mal alimenté en tension si plus de 3% des usagers subissent des chutes de tension supérieures à 10%. Le niveau de qualité de distribution, au titre de la tenue de tension, est donc respecté sur le Territoire du SDEM50. La diminution du nombre de CMA est directement liée aux travaux de **renforcement** du réseau électrique réalisés par le SDEM50.

La continuité d'alimentation

122,9 minutes , durée moyenne de coupure par usager pour l'année 2020.

Un usager est considéré «mal alimenté» s'il dépasse une des valeurs de référence sur une année donnée:

- le nombre de coupures longues (sup à 3 min) > 6/an,
- la durée cumulée de coupures longues > 13h/an,
- le nombre de coupures brèves (de 1 sec à 3 min) > 35/an.

Le niveau global de continuité n'est pas respecté si le pourcentage d'usagers mal alimentés dépasse 5% à la fois sur le Département et sur la concession. En 2020, 2,3% des usagers situés sur le territoire du SDEM50 ont dépassé le seuil de qualité fixé par le Code de l'Énergie. L'année a été marquée par de nombreuses perturbations climatiques qui ont fortement dégradé le critère B (temps moyen de coupure d'électricité) sur leTerritoire du syndicat (122,9 min).

La Taxe sur le Consommation Finale d'Électricité (TCFE)

Tout fournisseur d'électricité collectant de la TCFE doit la reverser aux collectivités bénéficiaires (la commune, le syndicat et le département).

Au titre de l'année 2020, 36 fournisseurs ont déclaré des montants de TCFE à reverser au SDEM50. Il convient de noter que 3 fournisseurs représentent à eux seuls 97% des sommes perçues (EDF, Engie & Total Direct Énergie).

L'ensemble des déclarations trimestrielles reçues a fait l'objet d'un contrôle du SDEM50 en 6 points :

1. Respect des délais d'envoi des états déclaratifs et des paiements,
2. Conformité de la présentation de l'état déclaratif au regard du modèle fixé par la réglementation,
3. Conformité des tarifs et coefficient multiplicateur appliqué,
4. Conformité du taux de frais de déclaration appliqué,
5. Cohérence entre l'état déclaratif et le montant reçu en paiement,
6. Conformité de la liste des communes avec le territoire du SDEM50 concerné par la TCFE.





La qualité du service public du gaz

Une fois par an, le SDEM50 exerce un **contrôle approfondi du distributeur de gaz.** À cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de gaz distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle, un rapport est établi et validé par le Comité Syndical.

Les principaux indicateurs de suivi patrimonial évoluent de manière stable et cohérente par rapport aux années précédentes. Le contrôle 2020 (exercice 2019) a permis de consolider les améliorations de ces dernières années.

Depuis 2017, on observe une dynamique des investissements à la hausse, notamment sur les investissements de renouvellement (robinets et linéaire acier), ce qui traduit une dynamique positive sur le territoire. La qualité des données sources (exception faite des données liées aux sièges et causes d'incidents) témoigne de la qualité des échanges avec le concessionnaire GrDF. L'effort de régularisation de la base comptable des branchements collectifs entrepris depuis les années 1990 et qui se poursuit aujourd'hui souligne l'effort du concessionnaire de fournir de la visibilité.

Le Chéque Énergie

Chaque année, le chèque énergie est attendu par de nombreux ménages français. Cette aide vise à les soutenir financièrement pour payer leur facture de chauffage. Elle peut aussi être utilisée pour financer des travaux de rénovation énergétique. En 2020, l'envoi du chèque énergie s'est effectué entre le 27 mars et le 29 avril. Le montant du chèque énergie d'un montant moyen de 148 € a été réévalué à la hausse et s'établit désormais entre 48 euros et 277 euros, selon la composition du ménage et les revenus.

5 482 329 chéques envoyés en France
4 374 058 chéques utilisés en 2020
soit **80%** d'utilisation

Le soutien aux associations

Astre Services

Pour lutter contre la précarité énergétique, le SDEM50 et l'association Astre Services ont signé une nouvelle convention de partenariat le 1er janvier 2020. Elle a pour objectif des permanences hebdomadaires sur le territoire de la Manche (Avranches, Coutances et Quettehou), afin de conseiller et d'accompagner les usagers dans la compréhension et la maîtrise de leurs dépenses énergétiques :

- Information sur les tarifs sociaux & le chèque énergie,
- Conseil et accompagnement des usagers en difficultés,
- Analyse des factures d'énergie et règlement de celles-ci,
- Conseils en maîtrise des énergies,
- Orientation vers des dispositifs d'actions existants en lien avec les différents acteurs de l'énergie (subventions…)...

En 2020, il y eut 213 contacts physiques et téléphoniques sur les 3 sites de permanence.

De plus, Astre Services a organisé, 4 réunions d'information collective à la sensibilisation aux éco-gestes et à la mise en place du chèque énergie. Celle-ci on regroupé un total de 55 personnes.

Le code général des collectivités territoriales permet aux syndicats d'énergies de consacrer jusqu'à 1% de leur budget dans des actions de solidarité internationales dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et la distribution publique d'électricité et de gaz.



Action Solidarité Madagascar

Versement d'une subvention de 2 300 € à l'association Action Solidarité Madagascar Manche Calvados, permettant l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du dispensaire d'IJELY afin de conserver les vaccins en cas de coupure d'électricité et alimenter l'équipement du dentiste.
Montant total des travaux réalisés 13 600 €.

Les Travaux effectués par le SDEM50

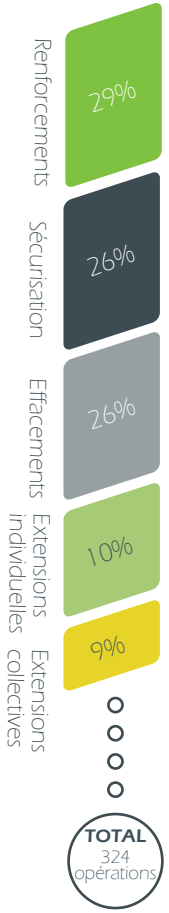
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RÉALISÉS EN 2020



Retrouvez tous les formulaires et les modèles de délibérations pour vos projets de travaux d'éléctricité sur notre site internet :

www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivité

Le SDEM50 a consacré en 2020, **13,6 millions d'euros TTC aux travaux sur le réseau public de distribution d'électricité**. Le montant d'investissement sur le réseau public de distribution d'électricité a été fortement impacté en 2020 par le contexte sanitaire et particulièrement les travaux d'effacement. Le syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre. L'exécution est confiée à des entreprises retenues dans le cadre d'appels d'offres. Les travaux du syndicat induisent ainsi plus de 200 emplois sur le Département.



L'extension et le raccordement au réseau électrique

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement communal ou d'une zone d'activités peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

Extensions individuelles
87 opérations pour 1 321 736 € TTC

Extensions lotissements & ZA
14 opérations pour 1 225 861€ TTC

101 opérations en 2020

2 547 597 € TTC consacrés aux travaux d'extension

Le renforcement du réseau électrique

Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages existants à l'accroissement de la demande d'électricité et améliorer ainsi la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts ± 10% en monophasé et 400 volts ±10% en triphasé.

71 opérations en 2020

3 990 263 € TTC consacrés aux travaux de renforcement

L'effacement des réseaux aériens

Les travaux d'effacement des réseaux aériens participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des communes. Le SDEM50 intervient ainsi sur demande des communes. Ces chantiers sont généralement réalisés en coordination avec d'autres travaux.

49 opérations en 2020

À l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le SDEM50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication et d'éclairage public. Le syndicat en profite aussi pour poser des fourreaux supplémentaires nécessaires au déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Manche.

3 528 109 € TTC consacrés aux travaux d'effacement

La sécurisation du réseau électrique

Les travaux de sécurisation réalisés par le SDEM50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain.

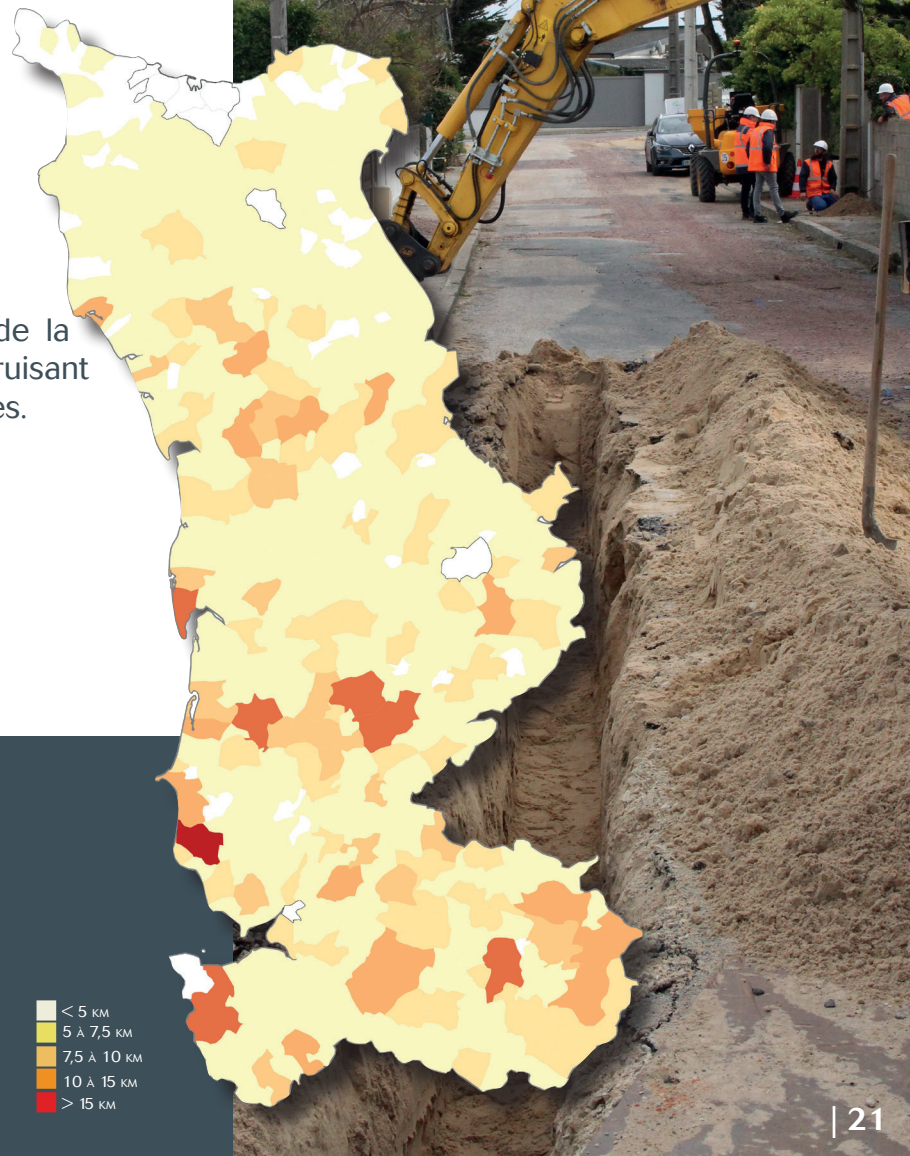
103 opérations en 2020

L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité en construisant un réseau fiable pour éviter les pannes.

3 501 735 € TTC consacrés aux travaux de sécurisation

Linéaire de réseau fils nus restant en 2020

Chaque année, le SDEM50 réduit le linéaire de réseau en fils nus : **78 km ont été déposés en 2020.** Il reste 1 072 km de réseau BT fils nus dont 427 km de faibles sections sur le Territoire du SDEM50 .



Les activités complémentaires

L'éclairage public

Communes adhérentes à la compétence EP en 2020



L'éclairage public est une des compétences «à la carte» proposée par le SDEM50 aux communes de la Manche. Fin 2020, **316 communes** font confiance au SDEM50 pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public.
Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations. Le SDEM50 veille à proposer des solutions optimales, économes en énergie, innovantes, tant pour les travaux neufs (création, renouvellement) que pour la gestion du fonctionnement.

La maintenance curative

Travaux de maintenance ayant pour objectif de réparer les installations d'éclairage public suite à une panne. En cas de dysfonctionnements, la commune effectue une demande d'intervention auprès des services du SDEM50.

422 654 € TTC
à la maintenance curative

1 171 opérations
de maintenance curative
en 2020

La maintenance préventive

Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public. Le bon fonctionnement du parc est vérifié, notamment par des visites de contrôle afin de prévenir les risques de pannes.

915 152 € TTC
consacrés à la maintenance
préventive, le relampage
et l'exploitattion

22 audits réalisés
pour un montant
de **150 051 € TTC**

Les sinistres

Le syndicat gère également les sinistres qui résultent d'accidents ou d'actes de vandalisme. La déclaration par la commune doit être effectuée le plus rapidement possible afin que le SDEM50 puisse s'occuper de toutes les démarches auprès des assurances.

98 684 € TTC
consacrés aux réparations
suite à des sinistres

41 sinistres réglés en 2020
dont 20 avec tiers identifiés

Les travaux neufs

Dans le cadre d'opérations de création ou de renouvellement, le SDEM50 met en place les candélabres et tous les équipements annexes (armoires de commande, réseaux…).

Efficacité énergétique : le SDEM50 optimise la consommation énergétique par la mise en œuvre de détecteurs de présence, d'horloges de pilotage astronomique et le remplacement de luminaires énergivores par des matériels plus économes.

Sécurisation : pour fiabiliser les installations, les travaux neufs intégrent le remplacement des réseaux, des supports et des armoires de commande vétustes.

99 armoires rénovées
169 horloges remplacées
316 supports remplacés
1 220 luminaires remplacés



91 opérations
de travaux neufs
pour un montant de
1 137 000 € TTC.



1 111 lampes
à vapeur de mercure
encore en service à éradiquer
soit 3,5 % du parc du
SDEM50.



32 244
points lumineux
gérés par
le SDEM50.



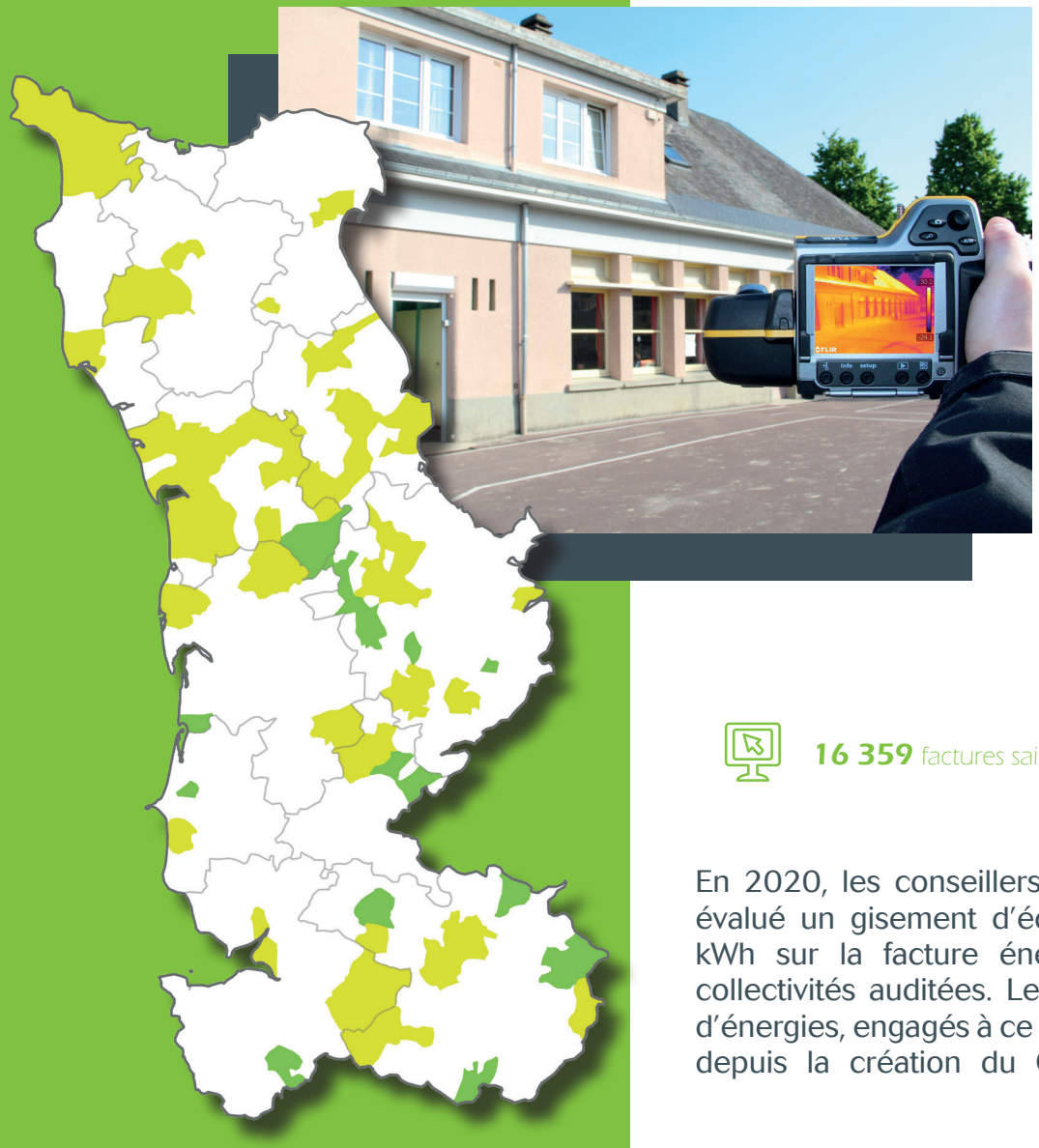
2 080 armoires
d'éclairage public
gérées pas le SDEM50.



Les activités complémentaires

Le pôle Énergies

www.sdem50.fr/economies-denergies



Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Avec le CEP, le SDEM50 propose aux collectivités, n'ayant pas les ressources internes adéquates, de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Fin 2020, 33 collectivités étaient engagées avec le SDEM50 dans un CEP. **L'ensemble du patrimoine des collectivités est visité lors de la 1ère année du CEP, afin de définir les opérations d'efficacité énergétique à prévoir. Cette action a vocation à aider les collectivités dans l'élaboration de leur budget et dans les choix stratégiques d'investissements qu'ils feront par la suite.**

11 bilans énergétiques

16 359 factures saisies dans l'outil informatique

12 pré-diagnostics bâtiments réalisés

En 2020, les conseillers CEP du SDEM50 ont évalué un gisement d'économies de 146 621 kWh sur la facture énergétique globale des collectivités auditées. Les travaux d'économies d'énergies, engagés à ce jour par les collectivités depuis la création du CEP dans la Manche, s'élève à 3.25 Gwh permettant ainsi l'économie de 743 tonnes de CO2. Les techniciens ont réalisé 33 visites de bâtiments cette année (nombre impacté par la crise sanitaire) assorties de prescriptions d'améliorations

La filière bois-énergie

Le développement de la filière bois-énergie est une alternative intéressante aux énergies fossiles (fioul, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire tout en valorisant les haies bocagères et en développant des emplois locaux. Depuis 2017, le syndicat s'est associé au Département et à d'autres acteurs de la filière bois (l'ADEME, la Région Normandie, Haiecobois...) pour développer des chaufferies bois et réseaux de chaleur. Le syndicat propose d'étudier la faisabilité de chaufferies bois ou réseaux de chaleur pour les collectivités du territoire intéressées par cette filière et le cas échéant de prendre en charge la réalisation.

1 dossier de demande de subvention

1 étude de faisabilité

Transfert de compétence de **5** communes (Lessay, Tessy-Bocage, St Germain sur Ay, Coutances, Juvigny les Vallées).



ZOOM sur le projet d'Hambye...

La chaufferie est composée d'une chaudière bois, d'une puissance de 50Kw, couplée à une chaudière gaz de 80 kW, destinée au secours de l'installation en cas de panne.
Cette chaufferie assure la couverture des besoins estimés à 120MWh et alimente 113m de réseau de chaleur.
Elle dessert 1 groupe scolaire appartenant à l'EPCI Coutances mer et bocage qui dans le cadre de sa politique et de son Contrat de Transition Ecologique, a naturellement souhaité y être raccordé ainsi que 3 logements municipaux et la Mairie. Sa consommation est estimée à 42 tonnes de bois par an, soit un renouvellement de 400 ml de haies/an.

Enfin, aujourd'hui où la qualité de l'air est un enjeu majeur cette chaufferie va permettre d'économiser 40 tonnes de CO2/ an, soit une baisse de 95% par rapport à la situation de référence.



Le photovoltaïque

Le SDEM50 propose aux collectivités désirant implanter des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments publics d'assurer la réalisation de ces installations. Après une étude d'opportunité le SDEM50 réalise les travaux. Dès l'amortissement de l'installation, un partage par moitié des recettes liées à la revente d'électricité est proposé à la collectivité.

1 convention de groupement de commande (Quettreville sur Sienne

23 études d'opportunités + **1** étude d'accompagnement en auto consommation (Bréville sur Mer) + **1** étude réalisée sur l'île de Chausey

3 accords des collectivités (Fleury, St Hilaire du Harcouet et Quettreville sur sienne)

6 projets projets terminés (Coutances, Brix, Bricquebec en Cotentin, le Lorey, Quettehou et Montfarville) qui représentent 1 023,5 m² de panneaux et 191,18 kWhc

West Énergies

La Manche est avant tout un territoire rural. Mais loin d'être un handicap, cette caractéristique qui offre une qualité de vie indéniable, peut se révéler un formidable atout et une chance grâce à une utilisation appropriée des ressources naturelles et des nouveaux outils mis à disposition de chacun. La **S**ociété d'**É**conomie **M**ixte, **West Énergies**, avec le Département de la Manche et le SDEM50 comme actionnaires publics, permet de faciliter et accélérer l'émergence de projets de production d'énergies renouvelables sur le Grand Ouest. West Énergies intervient comme co-développeur et co-investisseur régional en rassemblant les acteurs locaux et les entreprises souhaitant s'impliquer dans la Transition Énergétique du territoire. Ainsi West Énergies contribue au développement de projets d'énergies renouvelables publics ou privés, validés techniquement et économiquement rentables. ***Qu'il soit éolien, photovoltaïque, hydraulique, de méthanisation ou bois-énergie, chaque projet est unique et mérite d'être accompagné.***

WWW.west-energies.fr

Valorisation des CEE

Depuis 2005, l'État oblige les vendeurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie eux-mêmes ou par le biais de leurs clients. Pour répondre à leurs obligations, les vendeurs d'énergie peuvent inciter les consommateurs à réaliser des travaux d'efficacité énergétique (isolation, changement de chaudière…) en leur versant une aide (argent, bons d'achat, etc.) ou en les accompagnants dans les démarches de rénovation (conseils, diagnostics, gestion d'un projet de rénovation énergétique…). Dans les deux cas, ces actions permettent de générer des « Certificats d'Économies d'Énergie » (ou CEE).

18 dossiers déposés sur la plateforme
5 dossiers étudiés sans suite

7 237 MwH cumac valorisés
soit **43 424,60** € de recettes
pour les communes

Vous pouvez accéder à la plateforme en toute autonomie en demandant vos identifiants au SDEM50 ou déléguer la réalisation de vos dossiers CEE au SDEM50.

https://portail3e.edf.com

Le SDEM50 propose, depuis juin 2019, une plateforme en ligne auprès des collectivités de la Manche, en partenariat avec EDF, afin de faciliter l'accès aux CEE. Le SDEM50, avec EDF à ses côtés, espère ainsi relancer ce dispositif, et apporter de nouvelles solutions de financements pour les collectivités, avec l'objectif premier commun qui est d'agir en la faveur de la Transition Énergétique sur Département de la Manche.







Achats groupés d'Énergies

Amorcée en 2015 par la Loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (TEPCV), la loi Énergie-Climat promulguée le 8 novembre 2019, poursuit le processus de suppression des tarifs réglementés de vente (TRV) pour la fourniture d'électricité et de gaz, afin de répondre à l'objectif Neutralité carbone à l'horizon 2050.

Fourniture d'électricité

Le SDEM50 coordonne 2 groupements d'achat en matière de fourniture d'électricité :

≤ 36kVA – ex Tarifs Bleus

Au 31 décembre 2020, les Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité (≤ 36kVA – ex tarifs bleus) ont été supprimés pour tous les consommateurs non domestiques employant au moins 10 personnes et dont les recettes sont supérieures ou égales à 2 millions d'euros (DGF et recettes des taxes et impôts locaux). Le SDEM50 a souhaité permettre aux collectivités et établissements publics concernés par l'extinction de ces tarifs réglementés d'adhérer à un groupement d'achat spécifique pour la fourniture de ces sites ≤ 36kVA : Bâtiments et installations d'éclairage public. Au total, 120 collectivités et établissements publics ont adhéré à ce groupement d'achat pour un total de 3689 sites à desservir. Le marché conclu pour 2 ans (2021-2022) a été notifié à EDF le 3 décembre 2020.

>36kVA - Éclairage Public

Depuis 2016 et l'ouverture à la concurrence pour la fourniture en électricité des points de livraison >36kVA, le SDEM50 coordonne un groupement d'achat d'électricité.

Le marché en vigueur a été conclu pour une durée de 3 ans (2020-2022) avec EDF. Ce marché regroupe près de 264 membres pour un total de 3063 sites à fournir

Fourniture de gaz

En 2018, le Conseil Départemental de la Manche et le SDEM50, ont lancé conjointement un groupement d'achat pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel (années de livraison 2019-2021). 56 collectivités et établissements publics ont rejoint ce groupement d'achat pour un total de 379 points de livraison et une consommation annuelle de 34,6 GWh. Le marché subséquent de fourniture de gaz naturel a été attribué à GAZ DE BORDEAUX.

La maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Dans le cadre de sa mission d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, le SDEM50 a décidé en 2015 d'engager une réflexion pour fiabiliser l'alimentation électrique et développer les énergies renouvelables (ENR) sur l'île de Chausey de manière à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les risques de pollution. Le SDEM50 envisage de développer des projets d'ENR et notamment une centrale photovoltaïque avec un projet de stockage à partir d'hydrogène. Ce projet nécessite au préalable des études de potentiel, de faisabilité et de dimensionnement. Suite à des réflexions engagées pour permettre la pénétration d'ENR sur l'île, sont ressorties le choix de la technologie photovoltaïque et l'implantation sur le Fort. Parmi ces études, le SDEM50 a entreprit de lancer des études de stabilité et de structure sur le toit végétalisé du Fort, afin de pouvoir valider ou non la pose de panneaux solaires. Le résultat de ces études a permis de mettre en avant la faisabilité technique de ce type d'installation. Le SDEM50, en étroite collaboration avec EDF-SEI, continue donc des études supplémentaires pour permettre l'avancée du projet et a soumis une proposition de trajectoire pour la future PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat.

Planification énergétique

Réalisée à l'échelle d'un quartier, d'une commune, d'un canton ou de toute une région, la planification énergétique territoriale vise à diminuer les besoins en énergie, à développer l'usage des énergies renouvelables locales pour renoncer progressivement aux énergies fossiles, et à assainir les chauffages les plus polluants.
La loi TECV a institué la création d'une commission consultative paritaire (CCP) pour tout syndicat exerçant la compétence AODE et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre dans le périmètre du Syndicat.
Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie. Elle met en cohérence leurs politiques d'investissement et facilite l'échange de données.

C'est à ce titre que le SDEM50 a mis à disposition des données de cadastre solaire pour l'ensemble des EPCI à l'échelle du Département.
Par ailleurs, c'est dans cette continuité que le SDEM50 a également signé des conventions d'échanges de données avec les EPCI dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Climat (participation aux comités techniques et pilotage).



Les activités complémentaires

Distribution publique de Gaz

Communes adhérentes à la compétence gaz en 2020





Fin 2020 25 communes ont fait confiance au SDEM50 en transférant leur compétence gaz soit une progression de 38% .

Le SDEM50 en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution publique de Gaz, met à disposition des moyens humains techniques et financiers, et garantit à ses adhérents :

- Un interlocuteur du territoire dédié (proximité),
- La réalisation du contrôle de la concession,
- Une ingénierie (accompagnement aux demandes de raccordement),
- Une mutualisation des moyens,
- Une cartographie à disposition,
- Une Aide à certains investissements d'extensions...

Le SDEM50 propose également d'étudier les opportunités de développement du réseau et de vérifier les demandes de participation du concessionnaire pour la réalisation des extensions. Des aides du syndicat peuvent être accordées afin de permettre la réalisation de certaines extensions.

Les communes, pour le moment non desservies, peuvent également choisir de transférer cette compétence au SDEM50, afin d'étudier d'éventuels projets de développement du gaz sur leur territoire.

Hydrogène

Le transport et le bâtiment sont de loin les secteurs les plus émissifs du fait de leur consommation d'énergies fossiles. Les transports à eux seuls représentent 29 % de nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).
Alors que de nouvelles réglementations vont de plus en plus contraindre et pénaliser l'utilisation de ces hydrocarbures dans notre vie de tous les jours, la question de l'énergie de substitution la plus pertinente est plus que jamais au coeur de notre actualité à tous. Il est désormais temps d'amorcer dans les faits cette transition énergétique, grâce aux technologies de l'hydrogène. Le SDEM50, au côté du Département de la Manche, souhaite s'investir dans le déploiement d'infrastructures de production et de distribution d'hydrogène renouvelable dans la Manche, tout en s'inscrivant dans une initiative globale de maillage territorial.

Méthanisation

Grande terre agricole et d'élevage, la Région Normandie offre un fort potentiel en matière de production d'énergies. Grâce à la valorisation des déchets organiques issus des exploitations en biogaz et énergie verte, la Région Normandie pourrait atteindre les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en développant une économie locale. Avec plus de soixante unités de méthanisation en service sur le Territoire normand, la Normandie montre l'exemple et souhaite accroître cette dynamique de valorisation des déchets organiques, pour proposer une alternative aux ressources fossiles. Le SDEM50 a intégré dans ses statuts, une compétence optionnelle d'installation de production et de distribution publique de gaz. Fédérant toutes les communes rurales de la Manche, le SDEM50 est donc en capacité de coordonner un service de contrôle de distribution de gaz sur le territoire de la Manche. Le gaz est un pilier du système énergétique français. Pour autant, il va falloir soit réduire notre consommation de gaz naturel, soit tout faire pour le verdir. La méthanisation devient donc un levier.

Plan Méthanisation

Dans un projet commun de développement des énergies vertes sur le Territoire Normand, la Région Normandie et l'ADEME s'entendent pour faire de la méthanisation une économie locale d'avenir. Pour ce faire, le plan de développement de la Méthanisation en Normandie a pour objectif de promouvoir l'installation d'unités de méthanisation, et d'en faciliter l'émergence grâce à une aide financière. Le SDEM50 est ainsi membre du plan « Métha'Normandie » qui réunit l'ensemble des acteurs du gaz : Biomasse Normandie, Région Normandie, les Syndicats Normands (Territoire d'Énergie Normandie), GRDF et GRTGaz.



Les activités complémentaires

Infrastructures de recharge pour véhicules électriques





Le SDEM50 et les communes de Cherbourg en Cotentin, Avranches et Saint-Lô proposent un service mutualisé de recharge pour véhicules électriques dans la Manche. 131 bornes sont déployées dans plus de 78 communes, dont 34 sur des aires de covoiturage ou parkings de gare. Ce réseau de bornes, service public de l'électromobilité dans la Manche, se nomme e-charge50.

Les 132 bornes du réseau e-charge50 offrent une possibilité de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics.
Depuis 2018, 2 bornes de recharge rapide sont installées sur l'A84, pour permettre aux véhicules de retrouver une autonomie complète en 15 minutes environ.
Le réseau e-charge50 est co-financé par l'État dans le cadre du concours des investissements d'avenir confiés à l'ADEME.
L'électricité qui alimente les bornes du réseau e-charge50 installées sur le territoire du SDEM50 est entièrement compensée par l'achat d'électricité 100% verte.

Les bornes e-charge50 disponibles 24h/24 7j/7 sont placées de façon pertinente, près des commerces, services, lieux publics et des grands axes routiers.



La borne e-charge50 à 22kw

▸**2 points de recharge** par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules

▸ **3 types de prises** sur chaque borne :

- Prise E/F :
- Prise type T2 :
- Prise type T3 :

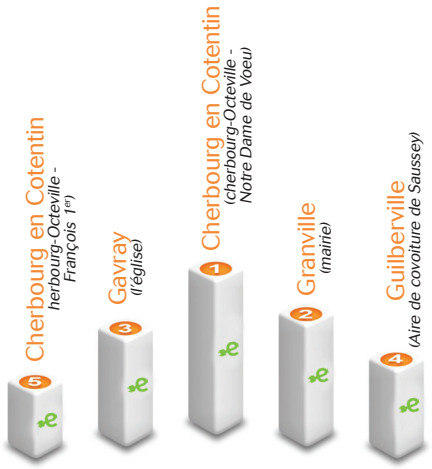
La borne e-charge50 à 100kw

▸**2 points de recharge** par borne permettant la recharge simultanée de 2 véhicules : 1 AC *(courant alternatif)* & 1 DC *(courant continu)*

▸ **3 types de prises** sur chaque borne :
- Point de recharge AC : prise type T2
- Point de recharge DC : prises Combo et Chademo

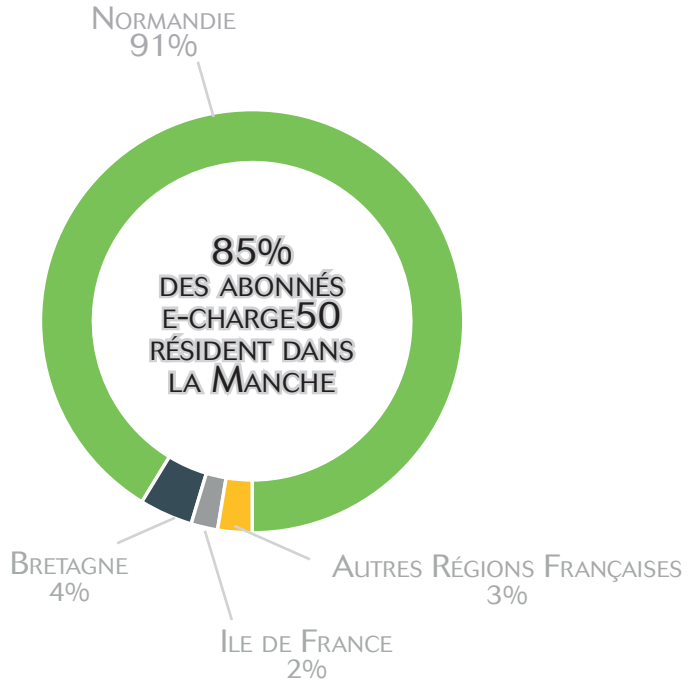


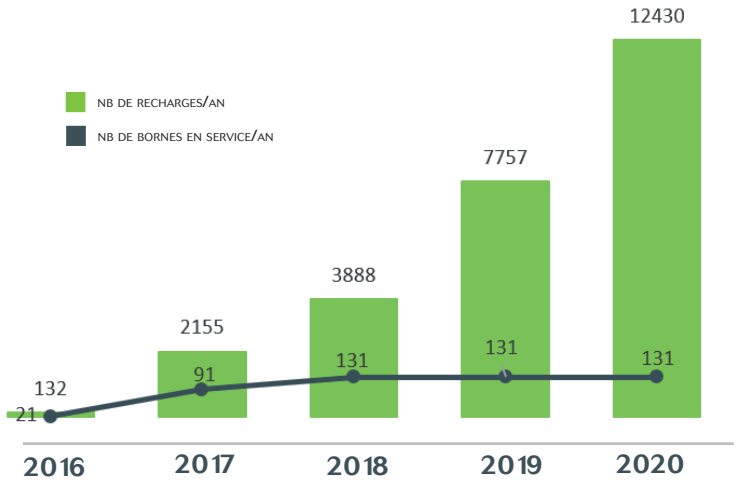
Top 5 des bornes les plus utilisées en 2020



Les statistiques d'utilisation

132	bornes e-charge50 mises en service au 31/12/2020
344	abonnés au service e-charge50 au 31/12/2020
12 430	recharges sur les bornes e-charge50 en 2020 (+60%)
1 329 181	km d'autonomie délivrés





Évolution du nombre de recharges depuis la création du service



- **28 mai 2020** : Changement d'opérateur (TOTAL au lieu de ORANGE)
- **Septembre 2020** : mise en place du paiement par prélèvement et du paiement par CB via le site e-charge50
- **1er octobre 2020** : Abandon de la tarification « Aires de covoiturage et Gares » et débridage des bornes concernées à 22 kW

NOUVEAU 2020

Les données comptables

de la concession pour la distribution d'électricité & de gaz

1 004 464 k€. Valeur brute comptable des ouvrages concédés d'électricité (valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production).

559 604 k€. Valeur nette comptable des ouvrages concédés d'électricité (valeur brute moins les amortissements industriels selon la durée d'utilité des ouvrages).

57 181 k€. Provision pour renouvellement par le concessionnaire de certains ouvrages d'électricité avant le terme de la concession.

13 573 k€. Valeur nette réévaluée des ouvrages concédés de gaz.

“k€ + **33 524** de valeur brute comptable des ouvrages concédés d'électricité”



3

Les indicateurs économiques et financiers

- Les comptes du SDEM50,
- Les achats du SDEM50.

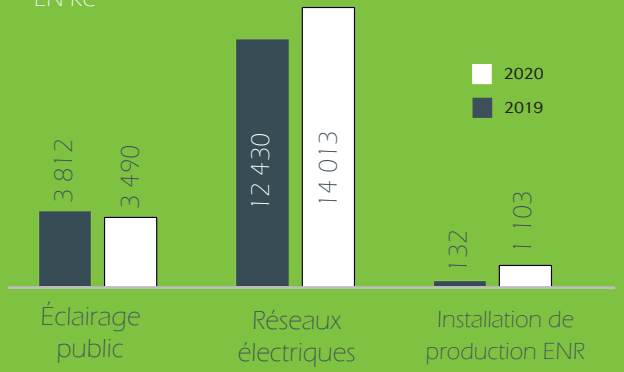
Les indicateurs économiques et Financiers

Les comptes du SDEM50



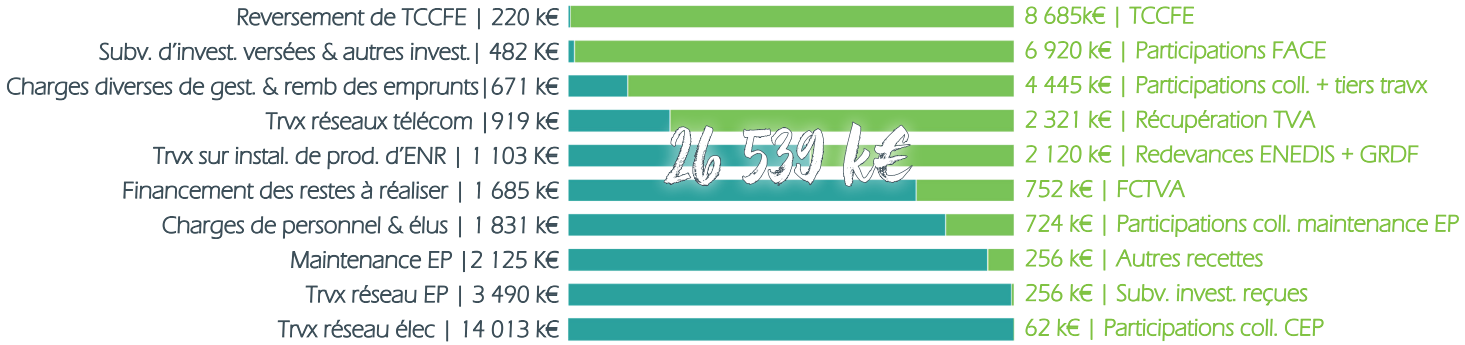
Les travaux sur le réseau électrique ont représenté 70% des dépenses d'investissement. Ces travaux concernent les raccordements, les renforcements, les effacements et la sécurisation du réseau électrique. Les travaux sur les réseaux de télécommunication sont réalisés en coordination avec les travaux d'effacement de réseau électrique. Les travaux sur le réseau d'éclairage public ont représenté 18% des dépenses d'investissement. Cependant, grâce à l'adhésion de nouvelles communes à cette compétence optionnelle, les recettes ont augmenté de 26% par rapport à l'année précédente.
Depuis 2019, les projets de travaux liés à la production d'énergies renouvelables ont pris une réelle importance, en particulier les filières bois et photovoltaïques. 1 103 k€ ont été investis par le SDEM50 dans ces travaux d'ENR.

| ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RELATIVES AUX TRAVAUX
EN K€



Dépenses / Recettes *

*Compte administratif 2020 | Écritures réelles tous budgets confondus

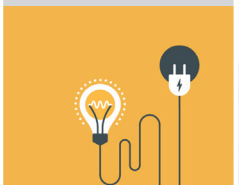


Les achats du Syndicat

Étude de sol Chaufferie Bois Coutances| 04/01/2020	MOE la chaufferie bois de JUVIGNY LES VALLEES | 14/01/2020	Contrat de supervision des centrales solaires photovoltaiques | 06/03/2020	Marché MOE Construction Siège SDEM50 | 17/03/2020	Fourniture et pose de bornes de recharge rapides | 29/05/2020	Entretien-maintenance de la chaufferie bois de BUAIS LES MONTS| 01/06/2020
FONDOUEST	CEDEN (mandataire) FIQUET architecte C3EC ESGCB	EPICES	ARCHIPOLE	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	DALKIA
					

Fourniture de gaz propane pour chaufferie bois| 04/06/2020	Etudes de sol pour la construction du nouveau siège du SDEM50 | 19/06/2020	Coordination en matière de SPS pour la construction du nouveau siège | 26/06/2020	MOE la chaufferie bois de Coutances| 02/07/2020	Accord-cadre installation de centrales solaires photovoltaïques| 07/07/2020	Miss. de commissionnement énerg. et num. dans le cadre du nouveau siège | 19/08/2020
Antargaz Energies	SOL EXPLOREUR	Bureau Veritas construction	COQUIERE INGENIERIE/LAMARE/LEBAS MALOISEL/BET SIMEON/PRYTECH	1/SAS SOLSTYCE 2/ETS LAMOUR 3/SNC INEO NORMANDIE	G-ON/EMBIX
					

Acquisition d'un véhicule neuf |21/08/2020	Fourniture de carburant pour les véhicules du SDEM50 | 04/09/2020	Contrat d'entretien du matériel thermique des chaufferies bois | 01/10/2020	Construction d'une chaufferie bois à ST GERMAIN SUR AY | 08/10/2020	Groupement de commandes fourniture et acheminement de gaz naturel |29/10/2020	Consultation pour TRT géothermie - futur siège | 13/11/2020
MARY AUTOMOBILES	TOTAL MARKETING SERVICES	VIRIA	LOT 1 : BOSCHE | LOT 2 : CEGELEC | LOT 3 : ORQUIN | LOT 4 : LE COGUIC | LOT 5 : FOUCHARD	EDF	BREBANT
					

Acquisition d'un véhicule neuf | 16/11/2020	Accord cadre fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés | 17/11/2020	Marché Subséquent fourniture électricité C5 | 03/12/2020	Marché subséquent installation centrale solaire Réville| 18/12/2020	Marché subséquent installation centrale solaire Hémévez | 18/12/2020	Marché subséquent installation centrale solaire Le Grand Celland | 18/12/2020
SAS CITROEN DICOMA	EDF ELECTRICITE DE PROVENCE ENGIE PLUM ENERGIE	EDF	LAMOUR	LAMOUR	LAMOUR
					

L'ensemble des avis d'appel publics à la concurrence et avis d'attribution du Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche, sont consultables sur la plateforme d'acheteur du Sdem50 :

www.sdem50.e-marchepublics.com



Des outils d'information



2 Sites Internets
www.sdem50.fr
www.e-charge50.fr

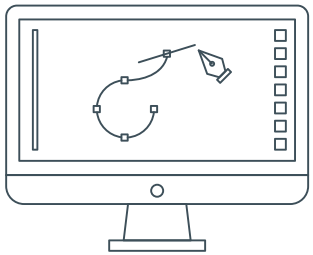
1 compte Facebook
@sdem50

1 compte Twitter
@sdem_50

1 compte Linkedin
@sdem50

1 chaîne Youtube
Communication SDEM50

Des outils cartographiques



1 Système d'Information Géorgraphique
https://sig.sdem50.fr

1 outil en ligne dédié à l'éclairage public **Check-EP**
https://check-ep.sirap.fr/xmap/



4

L'information & la Communication

- La communication,
- La sensibilisation,
- Les outils en ligne.

En octobre 2020, le SDEM50 a été partenaire des journées découvertes E-Mobility au Golf Centre Manche avec les Centres Porsches Normands afin de présenter et de faire tester leur tout dernier modèle 100% électrique.



Rédactionnels
Luciole | Flyer e-charge50 | Kit com' élections | Flyers cadastre solaire...

Évènementiels
Signature des contrats de concession | Élections 2020 | Lancement du programme Watty...

Autres outils de communication
Vidéo du Parcours de l'Énergie | Lancement de notre page Linkedin | Kit com' travaux sur les réseaux | covering voitures | encart chute de tension | oriflammes...





L'information & la Communication

La Communication

Présence dans les médias
252 articles dans la presse locale

Au fil des années, le SDEM50 a diversifié ses compétences. Il importe de le faire savoir. Grâce à son plan de communication pluri-média, le syndicat informe ses adhérents et ses usagers et promeut ses services en mettant en lumière ses différentes expertises.

Nouveaux contrats de concession d'électricité

Après 18 mois de négociation, le SDEM50, Enedis, EDF & EDF-SEI ont signé, le mardi 7 juillet 2020, deux nouveaux contrats de concession, de 30 ans, pour le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente dans la Manche et à Chausey.

Élections 2020

Suite aux élections municipales de 2020, les communes ont dû désigner un(e) ou plusieurs délégué(e)s pour siéger dans l'un des 11 collèges territoriaux mis en place par le SDEM50. Le syndicat a accompagné cette désignation par l'**envoi d'un kit de com'** à l'ensemble de ses adhérents. Ensuite, cette désignation a été l'occasion des **premières réunions de secteurs d'énergies** en septembre 2020 pour les élections et permettre ainsi l'installation du Comité Syndical.

▸ 437 élus présents, soit 78% des délégués.

Communication : e-charge50

131 ~~raisons~~ bornes pour découvrir la Manche...
Afin de promouvoir la mobilité durable et le maillage des bornes de recharge du réseau e-charge50 et de faire découvrir la beauté du Territoire de la Manche, le SDEM50 a lancé une nouvelle campagne de communication : **La Manche ; c'est Branché !**

WWW.sdem50.fr/bornes-de-recharge

Communication : Travaux d'électrification

Afin d'informer au mieux nos usagers des travaux en cours sur leur commune, le SDEM50 a lancé un nouveau kit de communication à destination de ses communes adhérentes : affiches, flyers, article pour le bulletin municipal…N'hésitez pas à vous rapprocher du service com' pour en bénéficier gratuitement.

La Sensibilisation

Watty'SDEM50

Compte tenu du contexte, le SDEM50 en a profité pour faire évoluer son approche de la sensibilisation des publics scolaires en proposant à ses communes adhérentes, engagées dans un Conseil en Énergie Partagé (CEP), de bénéficier d'un nouveau programme d'animations : WATTY à l'école.

Watty à l'école est un programme de sensibilisation des élèves des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'énergie, labellisé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, financé en grande parti dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie. Ce programme est porté et conçu par Eco CO2, une éco-entreprise, du secteur de l'économie sociale et solidaire. Les actions sont quant à elles coordonnées et mises en œuvre par le SDEM50, et son chargé d'Animation. Cette opération est une première en France pour un syndicat d'énergies aussi. Elle est destinée à accélérer la Transition Énergétique par l'évolution des comportements.

Les objectifs du programme pour les élèves sont de les rendre acteurs de la maîtrise de la demande d'énergie de leur établissement scolaire, à leur domicile. Au travers de 3 interventions de 1h30 par classes et de la mise à disposition de support tout au long de l'année scolaire, le SDEM50 donne aux élèves les moyens pour comprendre les conséquences de leurs actions, des conseils pour modifier leurs comportements et des outils pour mesurer les progrès réalisés. Le SDEM50 contribue ainsi à atteindre les objectifs en matière de transition écologique.

En 2020, 57 classes soit 1425 élèves de 11 communes du SDEM50 ont particité au programme Watty SDEM50, une réussite.

www.sdem50.fr/animations-scolaires

Concours Watty

Dans le cadre du programme Watty les établissements scolaires ont pu participer au concours national d'expression artistique. Les objectifs du concours sont d'inciter les élèves des classes maternelles et élémentaires à économiser l'énergie et développer l'imagination et la créativité des élèves ; en participant à une action collective.

En 2020, 22 classes ont participé au concours avec 2 lauréats au niveau Régional : classe de ce1/ce2 à st Martin de Landelle et l'école de Virey.

En 2020, le contexte sanitaire n'a pas permis un fonctionnement normal des interventions scolaires. Notre exposition permanente «le Parcours de l'Énergie» basée à Saint-Lô a malheureusement été impactée par celle-ci, comptant 9 visites en 2020 pour 215 visiteurs.





Les outils en ligne

Le Système d'information géographique

Le SIG du SDEM50 est l'outil cartographique pour la consultation et la gestion des réseaux électriques, ainsi que des données publiques liées à l'urbanisme et l'environnement. Il est ouvert aux communes adhérentes, agents du syndicat ou encore entreprises chargées de la réalisation des travaux du SDEM50. Le SIG du syndicat est accessible via une simple interface WEB à découvrir sur https://sig.sdem50.fr.

Le SIG est compatible avec les tablettes et les smartphones. **Vous n'avez pas encore accès au SIG du Sdem50, mais vous souhaitez en profiter gratuitement? Demandez-vos codes d'accès sur www.sdem50.fr**



Check-EP

Le SDEM50 propose, aux communes qui ont transféré la compétence éclairage public, un outil cartographique baptisé « Check-EP », pour une meilleure gestion de leur patrimoine d'éclairage public. Cet outil en ligne permet de déclarer et suivre les demandes d'interventions, ainsi que de consulter le patrimoine. En 2020 grâce à cet outil, l'équipe du SDEM50 a traité 1 187 demandes d'intervention.

L'outil Check-EP est accessible depuis le site internet du SDEM50 www.sdem50.fr sur la page d'accueil, dans les téléservices du syndicat.



Le Cadastre Solaire

Les cadastres solaires font partie de la démarche « Place au soleil » lancée en juin 2018 par le gouvernement pour dynamiser la filière de l'énergie solaire en France. C'est dans l'objectif de faciliter et de soutenir le développement des énergies renouvelables sur son territoire que le SDEM50 et les différentes Communautés de communes et d'agglomération de la Manche ont souhaité développer des plateformes interactives qui cartographient à grande échelle le potentiel solaire du territoire.

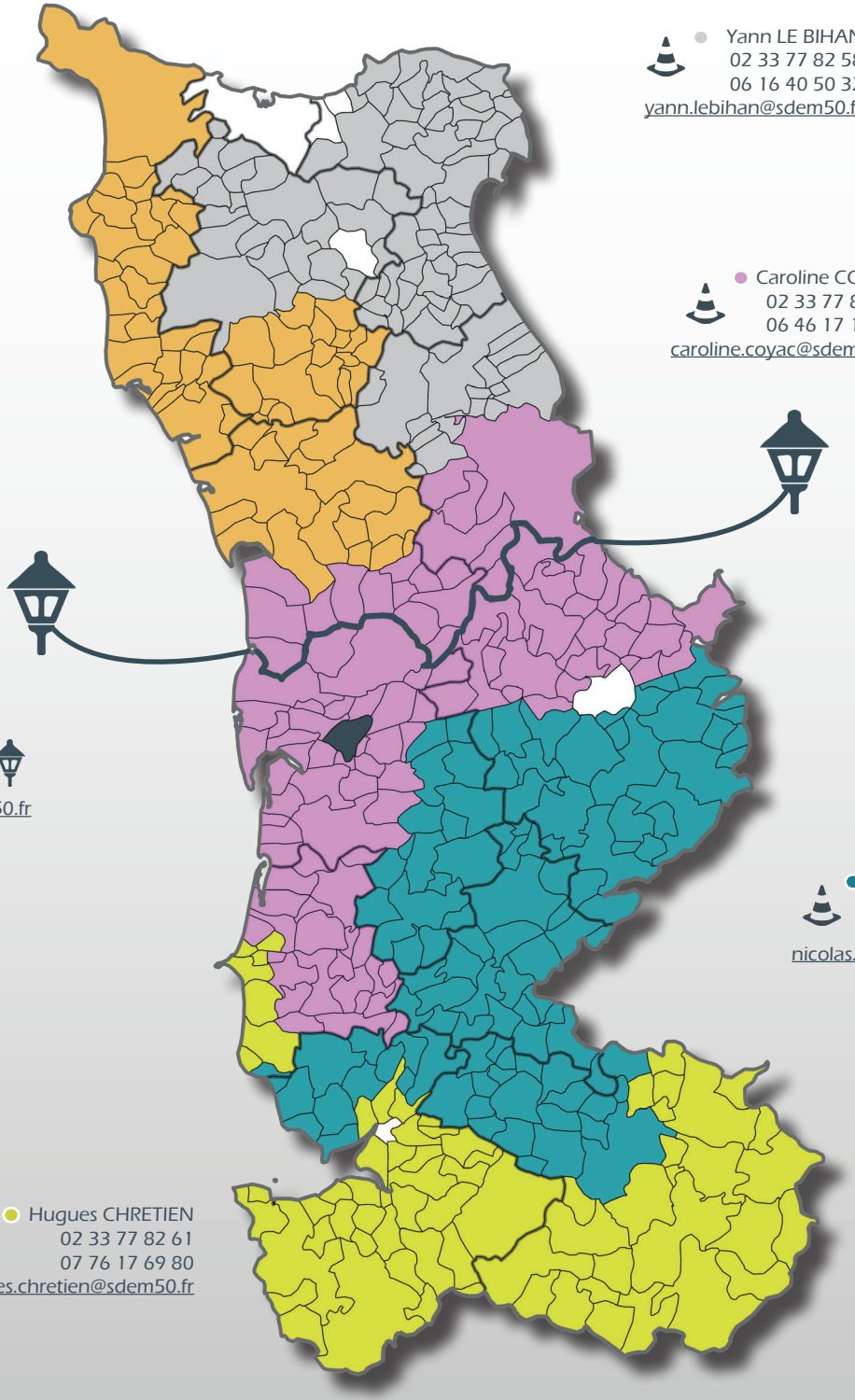
WWW.sdem50.fr/economies-denergies

Un Portail 3E

Une plateforme en ligne pour faciliter la déclaration des Certificats d'Économies d'Énergie.
+ d'infos au chapitre Valorisation des CEE page 27.

DES CONTACTS UTILES

Les élus et agents des collectivités disposent d'interlocuteurs dédiés.



Lucile LEMALE
02 33 53 47 87
06 23 74 70 91
lucile.lemale@sdem50.fr

Yann LE BIHAN
02 33 77 82 58
06 16 40 50 32
yann.lebihan@sdem50.fr

Caroline COYAC
02 33 77 82 60
06 46 17 16 31
caroline.coyac@sdem50.fr

Sylvère ÉNÉE
02 33 77 82 56
06 19 29 76 12
sylvere.enee@sdem50.fr

Mathieu LEMONCHOIS
02 33 77 81 86
06 24 51 24 82
mathieu.lemonchois@sdem50.fr

Nicolas GAUTIER
02 33 77 81 88
06 18 36 68 29
nicolas.gautier@sdem50.fr

Hugues CHRETIEN
02 33 77 82 61
07 76 17 69 80
hugues.chretien@sdem50.fr

DIRECTEUR TECHNIQUE
David PIEDAGNEL
david.piedagnel@sdem50.fr

Responsable Travaux Neufs
Christophe LABANSAT
christophe.labansat@sdem50.fr

Responsable service EP
Frédéric BLOSSE
frederic.blosse@sdem50.fr

Responsable service Énergies
Michel RAULT
michel.rault@sdem50.fr

Maintenance & exploitation Éclairage Public

Travaux Neufs

Retrouvez tous vos interlocuteurs du SDEM50 sur notre site internet

www.sdem50.fr/les-services-du-sdem50



sdem50

CS 32708 - 11 rue Dame Denise 50008 Saint-Lô Cedex | Tél. 02 33 77 18 95
Fax. 02 33 77 81 85 | Email. sdem@sdem50.fr | **www.sdem50.fr**